

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Rentrée scolaire : Jeudi 2 septembre

Périscolaire

Rappel important

Pour fréquenter l'accueil périscolaire et la restauration scolaire, il est obligatoire de remplir un dossier d'inscription 2021-2022. Sans ces documents, et la mise à jour de l'assurance extra-scolaire, l'accueil de votre enfant ne sera pas assuré.

Horaires de l'accueil périscolaire : 7h-8h50/16h30-18h30



SEPTEMBRE

Forum des associations

Samedi 4 de 10h à 18h - Gymnase Raymond Poulidor

Municipalité

Galopade des Vallées du Comité des Fêtes

Dimanche 5 départ à partir de 9h - Parc multigénérationnel

Payant inscription Comité des Fêtes

Atelier taille au jardin - Spécial fruitiers

Samedi 11 de 9h30 à 12h

Payant - Inscription à la Mairie - Prévoir gants et sécateur

Projection cinéma en plein air - "Pollen"

Samedi 11 à 20h15 - Camping les Pâtes

Municipalité - Gratuit - Ouvert à tous

Concert Jazz Grumi Cisum, Off festival Jazz en Touraine

Dimanche 12 à 17h - CSC

Municipalité - Gratuit - Ouvert à tous

Journées portes ouvertes à Vie Ta Mine

Du 13 au 17 - 12 bis rue du 8 mai 1945

Réunion publique sur le verger et jardin partagés

Mercredi 15 à 18h30 - CSC

Municipalité - Agenda 21 - Gratuit - Ouvert à tous

Journée du patrimoine "le patrimoine pour tous"

Dimanche 19 de 10h à 18h Nazelles et Négron

Municipalité - Gratuit - Ouvert à tous

Sentier des 4 saisons

Samedi 25 à 14h/17h

Municipalité - Agenda 21 - Gratuit - Ouvert à tous

Exposition photos

Du 25 sept. au 3 oct. semaine 14h-18h sam et dim 10h-18h à la Grange de Négron

Photo Club - Gratuit - Ouvert à tous

Permanences familles : lundi et vendredi 16h30-18h30 / mardi et mercredi 8h-9h30, tél : 02 47 57 10 02

Animations

Le thème "Disney" sera décliné à travers les animations et les activités proposées sur l'année aux enfants, ainsi qu'au restaurant scolaire pour 6 repas à thème.

- Créations de travaux sur le thème du "patrimoine pour tous" exposés à la Grange de Négron le dimanche 19 septembre.
- Vendredi 24 septembre : soirée magie d'Aladin
- Vendredi 11 octobre : 1^{er} repas à thème « La Belle et le Clochard »
- Vendredi 22 octobre: Soirée Halloween



Brocante de Négron

Dimanche 26 toute la journée

Inscription payante Comité de Quartier de Négron 06 98 40 15 53

OCTOBRE

Exposition photos du Club Photo

Jusqu'au 3 oct. semaine 14h-18h sam et dim 10h-18h à la Grange de Négron

Gratuit - Ouvert à tous

Atelier d'art floral

Mardi 5 à 18h30 au CSC

Municipalité - Inscription à la Mairie 02 47 23 71 71

Écoutes citoyennes du Bourg de Nazelles

Mercredi 6 à 18h30 - CSC

Municipalité - Gratuit - Ouvert à tous

Randonnée de la Bernache en semi-nocturne

Samedi 9 (horaire et lieu à préciser)

Comité des Fêtes - Payant

4^{ème} Fête du Développement Durable

Dimanche 10 à partir de 11h à la Grange de Négron

Municipalité - Agenda 21 - Gratuit - Ouvert à tous

Écoutes citoyennes de Vilvent

Mercredi 13 à 18h30 - CSC

Municipalité - Gratuit - Ouvert à tous

Écoutes citoyennes de Négron

Mercredi 20 à 18h30 - Mairie Annexe de Négron

Municipalité - Gratuit - Ouvert à tous

Théâtre "Les Echos Ruraux"

Vendredi 22 en soirée (horaire à préciser) au CSC

Municipalité - CCVA - Payant - Tous public

Ces dates sont données à titre informatif et susceptibles de modification

Nazelles-Négron Infos

n°199



Septembre
Octobre 2021

Chères Nazelliennes, Chers Nazelliens,

Nous avons été nombreux à retrouver le chemin des événements festifs et je m'en réjouis. Le Tour de France, le feu d'artifice, la journée du 14 juillet ont marqué le début de l'été. Je remercie celles et ceux qui se sont mobilisés pour rendre possibles ces manifestations, et tout spécialement les services techniques qui ont été particulièrement mis à contribution et ont parfaitement assuré leurs missions.

La rentrée s'annonce, et avec elle la reprise des rencontres « écoutes citoyennes » que nous pouvons à nouveau programmer. Je compte sur votre présence pour qu'elles soient riches de vos réflexions et de vos idées. C'est ensemble que nous faisons vivre notre commune.

Bonne rentrée à tous.

Richard CHATELLIER, Maire



VIE DE LA COMMUNE

Au Conseil municipal du 15 juin 2021

Ont été approuvés :

- le pacte de gouvernance (modalités de fonctionnement) de la CCVA. Le conseil a souligné l'importance d'informer les conseillers municipaux des communes, notamment sur les travaux de la Conférence des Maires.
- la convention de partenariat pour le portail de ressources numériques « Nom@de » initié par le Département d'Indre-et-Loire (20 000 ouvrages, 1600 films long-métrages, 600 livres audio, espace jeunesse, ressources ludo-éducatives).
- le renouvellement pour 5 ans de la convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux. La commune de Nazelles-Négron est déjà « Refuge LPO Collectivité » avec l'inscription d'un site situé « Avenue des Courvoyeurs », d'une surface de 333 590 m². Cette convention permet de s'assurer de la poursuite des actions de préservation et gestion écologique du site.
- l'acquisition d'une parcelle boisée sous le cimetière de Nazelles, dans le cadre de la bonne gestion du patrimoine.
- une subvention exceptionnelle à l'Union Cycliste Amboise Nazelles-Négron pour l'organisation de la randonnée des Coteaux du 14 juillet 2021.

Au fil des travaux...

Outre les travaux d'entretien traditionnels et nombreux en cette période de l'année, des chantiers ont été menés à bien :

- la fosse de rétention de la route des Vallées. Elle était attendue avec impatience par les riverains. D'une capacité de 1300 m³, elle récupère l'eau de 68 Ha de bassin versant dont 30 Ha sont situés sur la commune et 38 Ha sur de Pocé-sur-Cisse (conven-

tion votée au CM du 13 avril 2021). Dès son inauguration, son efficacité a été prouvée lors des très importantes pluies de juin. Les abords seront progressivement végétalisés.



- à Négron, un nouvel enrobé sur la route de la Duchesse de La Vallière et prochainement sur la route de la Croix Cullère.
- le revêtement du parking du CSC avec des pavés drainants.
- peinture et rénovation sur la façade du bureau de tabac-presse.
- à l'école, réfection des peintures et des sols du restaurant et changement à venir du mobilier au restaurant des classes maternelles.



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Atelier de taille au jardin

Spécial arbres fruitiers. L'atelier se déroulera au verger des pépinières CROSNIER à Saint-Ouen-Les-Vignes.

Deux thèmes seront abordés :

- la taille d'été des arbres fruitiers et ses bienfaits.
- une démonstration de greffage des arbres fruitiers.

Inscription obligatoire à la mairie au 02 47 23 71 71. Prévoir un sécateur. Samedi 11 septembre de 9h à 12h, tarif 5 € au profit du CCAS.

Projection cinéma en plein air : "Pollen"

Retrouvez dès 18h les apiculteurs bénévoles du rucher communal pour des animations autour des abeilles, puis vers 20h15 projection du film « Pollen » ; Tourné aux quatre coins du monde, ce film



nous fera partager l'intimité des rapports entre le monde végétal et le monde animal, essentiel pour l'équilibre de la planète.

Samedi 11 septembre, dès 18h, camping les Pâtis, entrée gratuite, accessible à tous. Prévoir des chaises ou couverture.

Festival Jazz en Touraine, le off

Le trio **Grumi Cisum** composé de Nona MCELEM (chant et percussion), Baptiste RENO (guitare) et Jeff ROBIN (contre-basse) nous livre un jazz piqué de soul, frais et mélodique. Puisant dans le répertoire varié du jazz et de la soul, c'est avec légèreté et finesse que Grumi Cisum nous embarque dans leur imaginaire.

Dimanche 12 septembre, 17h, CSC, entrée gratuite, accessible à tous.



Journées du Patrimoine

« Patrimoine pour tous » est la thématique de cette édition 2021.

À l'église **Saint Pierre** de Nazelles, découvrez les vêtements sacerdotaux restaurés et exposés par Claudie Loisirs et la Déguise.

À l'église **Saint Symphorien** de Négron, à voir, la restauration de la sacristie par les services techniques qui sera aussi l'occasion de (re)découvrir le superbe vitrail qui date de 1525.

À la **Grange de Négron**, les enfants de l'école exposent leurs dessins créés dans le cadre des activités périscolaires. A voir également l'historique de la fusion de Négron et de Nazelles en 1971.

Dimanche 19 septembre, de 10h à 18h, entrée gratuite, accessible à tous.

Bibliothèque Municipale

Forum des associations : Pour la première fois, la bibliothèque sera présente. Retrouvez Véronique TERPREAU, sur le stand, pour tout savoir sur le fonctionnement de la bibliothèque, les différents services, la variété des ouvrages et fonds proposés.

(Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque ce samedi 4 septembre).

Le service de portage à domicile : il est opérationnel. Créé pour les personnes empêchées ce service rend accessible la lecture auprès de tous ! Une collaboration avec des jeunes en Service Civique d'Unis-Cité est prévue. Ils viendront en renfort dès octobre pour développer l'accès à la culture sur notre commune.

Renseignements : 02 47 57 67 30 ou bibliotheque@nzn.fr.

Coups de coeur des lecteurs. Les goûts de lecture sont divers et variés et devant le foisonnement de titres disponibles, on aurait souvent besoin d'un petit coup de pouce pour faire son choix. N'hésitez pas à partager vos coups de coeur directement à la Bibliothèque.

Prix des Incorruptibles 2021-2022. Les lecteurs petits et grands peuvent participer à cette 33^e édition. 39 livres en compétition répartis en 7 catégories d'âges.

Le principe ? Les participants lisent les livres et votent ensuite pour leur préféré. Ce peut être une belle aventure littéraire intergénérationnelle ! Pour mémoire, le 32^e prix a été attribué par 416 272 votants au niveau national.

Horaires de la Bibliothèque Municipale :

Mercredi : 9h30-13h / 14h-19h et Samedi : 9h30-13h / 14h-17h

Renseignements : 02 47 57 67 30 ou bibliotheque@nzn.fr



Association Vie Ta Mine

Reprise des cours le 13 septembre.

Portes ouvertes et permanences du 13 au 17 septembre 2021 au « Foyer de Vilvent », 12 bis rue du 8 mai 1945 à Nazelles-Négron. Renseignements et inscriptions : 06 60 72 54 67 ou contact@vietamine.fr ou www.vietamine.fr.

Club Photo

Depuis la dernière exposition 2019, le club photo a poursuivi ses activités et prépare son édition 2021 qui se déroulera à la Grange de Négron du 25 septembre au 3 octobre (semaine 14h/18h, sam et dim 10h/18h).

Le photographe invité Eric SAVIGNARD, membre du club photo, présentera des clichés pris autour de chez lui lors des différents confinements. La biodiversité sera à l'honneur.

Les autres membres du club exposeront sur un thème correspondant à sa personnalité (couchers de soleil, photos de près...). A voir également une exposition sur le thème : « Portes et Fenêtres ».

Comité des fêtes

Le Comité propose pour les plus sportifs, la 4^{ème} Galopade des Vallées le dimanche 5 septembre. Cette année :

- La Vigneland Marche (11 km) : 3€

- Parcours 12 km « Le Coteau » : 8€

- Parcours 19km « les Vallées » : 12€

Inscriptions sur le site <https://la-galopade-desvallées-21.ikino.com>, jusqu'au 04/09, ou contacter Christophe Richer au 06 08 33 27 49. Inscriptions sur place (majoration de 2 €) en espèces ou CB, départ du parc multigénérationnel.

Pour les passionnés de randonnée, la traditionnelle "Randonnée de la Bernache" semi-nocturne, le samedi 9 octobre.

Pour tous renseignements ou inscriptions, 06 74 91 97 96 ou sur Fb Comité des Fêtes de Nazelles-Négron.



Demain Nazelles-Négron

Pour ce numéro estival, nous tenons à remercier Didier Darnige pour sa gestion rigoureuse des finances de la commune. Depuis plus de 7 ans, il a défendu avec toute son énergie les intérêts des nazelliennes et nazelliens. Il y a eu des hauts et des bas, mais il aura toujours répondu présent malgré les difficultés. Didier, nous te souhaitons une belle vie tant professionnelle que privée !

Nous espérons que le successeur en charge des finances de la ville sera à la hauteur face aux perspectives proches, en particulier le pacte financier de la CCVA sur lequel nous allons bientôt devoir travailler.

Quant à vous tous, nous avons eu la joie de vous retrouver le 14 juillet lors du pique-nique citoyen à Négron, l'occasion de fêter le 50^{ème} anniversaire de la fusion entre Négron et Nazelles. Espérant que vous avez passé un bel été, nous serons au rdv de Septembre pour continuer nos actions et être vos porte-paroles.

Christophe AHUIR, Catherine WOLF, Aurore THELIE, Gérard LELEU nazelles2020@gmail.com



De quoi parle-t-on ?

Tout le monde parle de BIO, d'ÉCOLOGIE, de DÉVELOPPEMENT DURABLE, chacun d'entre nous en parle en bien, parfois en mal. Tout le monde sait ou croit savoir, alors expliquons clairement :

- ▶ BIO = VIE,
- ▶ ÉCOLOGIE = ÉQUILIBRE entre l'homme et son environnement
- ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE = SOCIAL, ENVIRONNEMENT, ÉCONOMIE

Nous faisons tous de l'écologie sans le savoir, car nous sommes en bio dès lors que l'on est en vie. Nous pratiquons le développement durable tous les jours. Nous sommes tous humains et dépendons les uns des autres. Nous subissons les aléas climatiques, les pandémies, les crises économiques... Et nous sommes tous acteurs au nom du vivant ; agir vite et ensemble pour offrir à nos enfants et aux générations futures une vie meilleure.

Jardin et verger partagés



Le programme de jardin et de verger partagés va démarrer !

Venez découvrir ce projet lors de sa présentation publique le **mercredi 15 septembre à 18h30** Centre Socio-Culturel.

N'oubliez pas, ce jardin sera ouvert à tous, chacun est invité à prendre part à cette belle initiative !

Tenté par l'aventure ? Ecrivez à agenda21@nzn.fr

4^e édition de la Fête du développement durable

Retrouvons-nous le **dimanche 10 octobre** à la Grange de Négron ! Toute la journée, découvrez des savoir-faire, goûtez aux produits du terroir et rencontrez les acteurs du développement durable réunis au sein du marché des initiatives locales. L'après-midi, des conférences, des animations seront organisées autour du thème des grandes cultures céréalières et du pain.

Entrée et animations gratuites. Programme disponible dès septembre.



Le sentier des 4 saisons

La commune s'associe à Guy MONNIAUX, naturaliste, pour proposer le « sentier des 4 saisons » à Nazelles-Négron de 14h à 17h. Cette promenade champêtre vous invite à découvrir l'évolution de la flore, de la faune et du paysage selon le cycle climatique annuel en parcourant un même sentier à chaque saison. Durant 3h, découvrez à une quinzaine de personnes les trésors du circuit des petits bayous et des plateaux Nazelliens. Dates prévues : :

- ▶ Samedi 25 septembre
- ▶ Samedi 27 novembre
- ▶ Samedi 18 décembre
- ▶ Un samedi de mai 2022

Informations et inscriptions à la Mairie, tel 02 47 23 71 71



Le minibus pour le marché du vendredi à Amboise

Il reprend du service grâce à l'équipe de chauffeurs bénévoles !

Renseignements et inscription en mairie (02 47 23 71 71). Tarif : 15 € par an et par personne de plus de 60 ans.

Démarches d'urbanisme : Quand et comment faire ?

1- S'informer

- Géoportail de l'Urbanisme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

- Service Commun Urbanisme : 02 47 79 41 50

- Vous pouvez aussi demander un Certificat d'Urbanisme (CU), qui vous apportera une réponse écrite sur les règles d'urbanisme, ainsi que sur les taxes relatives à la parcelle concernée.

Il existe 2 types de Certificat d'Urbanisme (CU) :

• le **certificat de simple information (CUa)**, demandé en l'absence de projet précis pour connaître les règles d'urbanisme ainsi que le régime des taxes applicables.

• le **certificat opérationnel (CUb)**, demandé pour savoir si une opération déterminée peut être réalisée ou non ; votre projet doit donc être précisé. Ce certificat a une durée de validité de 18 mois et constitue une garantie contre un éventuel changement de réglementation durant cette période.



2- Constituer son dossier

Des formulaires CERFA (disponibles sur www.service-public.fr), les délais et pièces demandées sont différents selon les travaux :

- La **Déclaration Préalable** (durée maximale 2 mois si consultation de l'Architecte des Bâtiments de France) pour les modifications de l'aspect extérieur, les changements de destination sans modification de l'aspect extérieur, les clôtures, les ravalements, les réfections de toiture, les piscines, les extensions de 20 m², les abris de jardins et autres annexes de 20 m² maximum.

- Le **Permis de Construire** (pouvant durer de 2 à 4 mois) concerne les nouvelles constructions de plus de 20 m², les changements de destination avec modification de l'aspect extérieur.

- Le **Permis de Démolir** (2 à 3 mois maxi) pour les démolitions.

Si vous faites appel à des entrepreneurs, ces derniers, sont également tenus de vous aider à constituer votre dossier. Ils doivent s'assurer que vous possédez bien toutes les autorisations avant d'intervenir.

3- Déposer sa demande

Les dossiers sont à déposer en mairie. Nota : Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) peut vous apporter une aide et vous conseiller dans vos projets. Service gratuit, permanence 2^{ème} lun-

